

## ALERTE ! Numéro spécial

# 13 SYNDICALISTES INDIENS EN DANGER DE MORT OU D'EMPRISONNEMENT À VIE

### Qui sommes-nous ?

● Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation pour l'Internationale ouvrière (COI) a été constitué lors de la Conférence mondiale de Mumbai (Inde) les 19, 20 et 21 novembre 2016 rassemblant des délégués de 28 pays.

● Le COI a été constitué sur la base du Manifeste de Mumbai contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire, manifeste qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 46 pays (\*)

● Son comité de suivi est composé de militants ouvriers de toutes tendances :

**Innocent Assogba** (Bénin)  
**Alan Benjamin** (États-Unis)  
**Colia Clark** (États-Unis)  
**Constantin Cretan** (Roumanie)  
**Berthony Dupont** (Haïti)  
**Ney Ferreira** (Brésil)  
**Daniel Gluckstein** (France)  
**Rubina Jamil** (Pakistan)  
**Apo Leung** (Chine)  
**Gloria Gracida** (Mexique)  
**M.A. Patil** (Inde)  
**Mandlenkosi Phangwa** (Azanie)  
**Klaus Schüller** (Allemagne)  
**Jung Sikhwa** (Corée)  
**John Sweeney** (Grande-Bretagne)  
**Mark Vassilev** (Russie)  
**Nambiath Vasudevan** (Inde)

(\*) Afghanistan, Azanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Mali, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vénézuéla, Zimbabwe.

Les travailleurs et militants syndicaux indiens de l'usine Maruti-Suzuki de Manesar – dépendant de la multinationale japonaise Suzuki – qui avaient été arrêtés et inculpés à la suite des incidents qui s'étaient déroulés dans cette usine en 2012, et de la mort d'un cadre de l'entreprise, viennent d'être jugés.

117 d'entre eux ont été acquittés. 31 reconnus coupables de divers délits, dont 13 de meurtre – ce qui, en Inde, entraîne la peine de mort ou l'emprisonnement à vie :

La sentence sera rendue le 17 mars.

Sur les 13 reconnus coupables de meurtres, sans qu'aucune preuve n'ait été apportée, 11 étaient les responsables du syndicat indépendant MSWU formé à Maruti et que la direction a cherché à briser par la violence.

Il n'y a pas un instant à perdre : Nous devons nous mobiliser immédiatement pour que justice soit rendue à tous les travailleurs condamnés de Maruti et plus particulièrement pour sauver la vie des 13 !

Dans les meilleures traditions de solidarité internationale de la classe ouvrière, il revient au mouvement ouvrier dans chaque pays de déterminer les formes qu'il jugera les meilleures pour s'adresser dans les plus brefs délais aux autorités indiennes pour exiger

**VIE SAUVE POUR LES 13 !  
LIBERTÉ POUR TOUS LES TRAVAILLEURS EMPRISONNÉS !  
ABANDON DE TOUTES LES POURSUITES !**

**Daniel GLUCKSTEIN  
Nambiath VASUDEVAN**

Pour le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation,  
pour l'Internationale ouvrière

### Est il possible de rendre justice aux travailleurs dans ce pays ?

C'est un verdict politique dirigé contre la classe ouvrière qui frappe les travailleurs de Maruti Suzuki dans le cadre des poursuites engagées depuis juillet 2012. C'est un verdict de classe qui s'inscrit clairement en appui aux directions des multinationales. Ceux qui sont visés ne sont pas seulement les travailleurs directement impliqués dans le combat pour les droits syndicaux, ni les 2 500 familles ouvrières des employés de Maruti Suzuki qui pendant toutes ces années ont été confrontées à l'exploitation et à la répression, mais toute la classe ouvrière de l'Inde et en particulier les ceintures industrielles de Gurgaon à Manesar et Neemrana. Et cela en dépit du fait qu'aucune preuve n'a été produite impliquant un quelconque travailleur dans le décès tragique du directeur ni dans l'incendie de l'usine intervenu le 18 juillet 2012.

31 des 148 travailleurs emprisonnés depuis plus de 4 ans ont été condamnés sans la moindre preuve, bien au contraire. 117 des 148 travailleurs - qui ont passé plus de 4 ans en prison - ont été acquittés. **Les inculpations rendues publiques, la nature et la hauteur des peines seront discutées le 17 mars lors de la session du tribunal de Gurgaon.** Des 31 travailleurs, 13 - dont la totalité du bureau du syndicat des travailleurs de Maruti Suzuki - ont été inculpés en application d'articles du Code pénal indien dont l'article 302 (meurtre) et d'autres. 18 des 31 travailleurs ont été inculpés de divers délits tels que rébellion, blessures graves, atteinte à l'intégrité corporelle etc..

Pendant ce temps, du 10 au 15 mars, les zones de Gurgaon et Manesar ont été transformées en camps retranchés de la Police en vertu des dispositions de l'article 144 au moyen d'un déploiement d'énormes forces de police et paramilitaires munies de matériel militaire. La police a bloqué tout accès à l'usine Maruti de Manesar pendant toute la durée de la lecture du jugement et a empêché les travailleurs de l'usine de se rassembler à Gurgaon en solidarité avec les travailleurs emprisonnés. Les services de police ont brandi des armes afin de menacer les dirigeants du mouvement de terribles conséquences en cas de protestation organisée.

Selon le verdict, 13 travailleurs membres de la direction sont inculpés en application des articles 302 (meurtre), 307, 436, 427, 325, 323, 341, 452, 201 et 120B. Devant la Cour, la défense a clairement établi que les inculpations de meurtre ou de tentative de meurtre ne pouvaient pas être retenues. Ils encourent des sentences qui peuvent aller jusqu'à la prison à vie. Dans les déclarations aux médias, l'accusation, assoiffée de sang, est allée jusqu'à demander des peines capitales.

Il est clair que c'est la totalité du syndicat des travailleurs de Maruti qui est visée, en dépit de l'absence de preuves, pour l'unique raison qu'ils ont réclamé le respect des droits des travailleurs. Ils sont visés car ils ont été à la tête du combat pour les droits syndicaux contre le système de contrats de travail en vigueur, contre les conditions de travail horribles, les bas salaires et un régime d'exploitation et de répression mis en place par la compagnie avec l'aide du gouvernement. Les 13 incluent Jiyalal ainsi que tous les travailleurs membres du bureau du syndicat des travailleurs de Maruti Suzuki, c'est-à-dire Ram Meher, Sandeep Dhillon, Ram Bilas, Sarabjeet Singh, Pawan Kumar, Sohan Kumar, Ajmer Singh, Suresh Kumar, Amarjeet, Dhanraj Bambi, Pradeep Gujjar et Yogesh.

18 autres travailleurs ont été inculpés en application d'autres articles du Code pénal. Parmi eux, 4 travailleurs - Ram Shabad, Iqbal Singh, Yogender Singh, Pardeep Gujjar - ont été inculpés en application des articles 323, 425, 452, 147, 149 du Code pénal indien. Les 14 autres travailleurs ont été inculpés en application des articles 323, 325, 148, 149, 341, 427.

**Le fait que 117 travailleurs ont été relaxés démontre que les poursuites engagées étaient injustes dès le départ et a sapé les bases de**

**l'édifice monté par l'accusation. Ils ont dû néanmoins passer 4 ans et demi en prison. Nous posons la question: qui rendra ces années injustement passées derrière les barreaux des prisons?**

Cependant les travailleurs sont unis contre la répression dont le mouvement est victime. Le 9 mars, 25 000 travailleurs de 6 usines sont passés à l'action en boycottant les repas du midi et du soir et en organisant des réunions aux portes de l'usine. Le 10 mars, après le verdict, nous nous sommes réunis à Gurgaon à 16 heures et avons décidé d'amplifier le combat avec une unité encore plus importante. Les travailleurs de plus de 30 syndicats nous ont rejoints pour exprimer leur solidarité. Il y avait les 4 usines Maruti, Bellsonica, FMI, Honda HMSI, Rico, FCC Rico, Munjal Showa, Munjal Kiriu, Daikin AC et de nombreuses autres. Plusieurs syndicats nationaux et des organisations ouvrières se sont également joints par solidarité.

Il a été décidé en commun d'élargir les actions de solidarité à toute la ceinture industrielle. **Le 16 mars, la veille du jour où les sentences seront rendues par la Cour, des milliers de travailleurs de Gurgaon à Bawal boycotteront les repas servis à l'usine le midi et le soir, en solidarité avec le combat pour que justice soit rendue aux travailleurs de Maruti Suzuki.**

### Communiqué du NTUI (New Trade Union Initiative)

Le syndicat NTUI (New Trade Union Initiative) condamne la décision du tribunal du district de Gurgaon à propos des incidents qui se sont déroulés le 18 juillet 2012 dans l'usine de la compagnie Maruti-Suzuki Manesar, lors desquels un dirigeant a malheureusement perdu la vie. 13 travailleurs ont été inculpés de meurtre. Pour 18 autres, diverses inculpations ont été prononcées telles que intrusion dans le domicile d'autrui, réunion de malfaiteurs, délits divers, rébellion et possession d'armes mortelles. Aucune charge n'a été retenue contre 117 travailleurs qui ont été mis en détention provisoire durant au moins 31 mois. Le 17 mars, le tribunal rendra sa décision concernant les peines appliquées aux 31 travailleurs reconnus coupables.

La décision du tribunal de district après un procès qui a duré quatre ans et demi ne se base pas sur des preuves indiscutables. Lors des audiences aucune preuve même circonstancielle n'a pu être établie pour affirmer que l'un ou l'autre des accusés ait pu causer les violences et encore moins la mort d'un des directeurs. La décision de justice contredit également les conclusions du médecin légiste et de l'enquête menée sur les lieux qui ont été portées à la connaissance du tribunal. Un élément indiscutable est que des responsables de la compagnie, y compris celui qui a porté plainte en premier, et qui ont été cités comme témoins à charge, ont indiqué qu'ils n'étaient même pas sur les lieux au moment des incidents. Certains d'entre eux ont même expliqué qu'ils obéissaient aux ordres de la direction de Maruti-Suzuki.

11 sur les 13 qui sont accusés de meurtre - Meher, Sarabjeet Singh, Sarjit Dhillon, Ram Vilas, Pawan Kumar, Sohan Lal, Ajmer Singh, Sukh Kumar, Amarjeet, Yogesh, and Dhanraj Bambi - étaient les responsables du syndicat des travailleurs de Maruti-Suzuki. Ils étaient sur les lieux le jour des incidents. Le douzième, Jiya Lal, le jour des incidents, faisait l'objet d'une mesure disciplinaire pour avoir protesté contre

une insulte raciste de la part d'un contremaître car il fait partie de la caste des Dalit. Quant à la 13<sup>e</sup> inculpation, elle est incompréhensible car, à la différence des autres, dans un premier temps, le tribunal avait accordé une libération sous caution.

Les travailleurs de l'usine Maruti-Suzuki Manesar, tant ceux en CDI que ceux en contrat précaire, avaient cherché à s'organiser dans un syndicat de leur choix en 2011. Avec le soutien actif du gouvernement de Haryana, la direction de Suzuki-Maruti refusa de reconnaître le syndicat. Après des mois de lutte militante, ponctuée par des violences de la police qui, de son propre aveu, agissait à la demande de la direction de Maruti-Suzuki, le gouvernement accéda finalement à la demande d'enregistrement du syndicat au début de 2012 mais la direction continua de refuser de reconnaître le syndicat et de négocier de bonne foi. Les incidents violents se précipitèrent en cette journée du 18 juillet 2012 et la direction de Maruti-Suzuki en profita pour se débarrasser du syndicat, de ses dirigeants et de plus de 2 300 travailleurs qui furent sommairement licenciés.

Une inculpation commune fut décrétée contre 148 travailleurs qui furent arrêtés en juillet 2012. Le fait que, sans autre forme de procès, le tribunal ait décrété un non-lieu à l'égard de 117 travailleurs montre à quel point il manque de preuves. En fait le même tribunal avait refusé la libération sous caution de ceux qui ont été ensuite acquittés. Les premiers qui ont obtenu une libération sous caution l'ont reçue par décision de la Cour suprême en février 2015, c'est à dire 31 mois après les incidents. En fait, les premiers appels pour une libération sous caution ont été interjetés après le refus de la Cour de district du Punjab et de la Haute Cour du Chandigarh qui motivaient ainsi leur refus de libération sous caution dans une décision du 22 mai 2013: « Ces incidents sont tout à fait déplorable car ils portent atteinte à la réputation de

Nous sommes dans une situation cruciale qui affecte la totalité de la classe ouvrière indienne.

**Nous en appelons à tous les travailleurs et à tous ceux qui les défendent dans ce pays et partout afin que soient organisées des actions de solidarité dans et hors des usines, des protestations, des manifestations, des réunions, des délégations, des communiqués de presse, et toutes autres formes d'actions dans les jours à venir.**

Nous devons nous préparer à un long combat. Ils veulent se servir de nous comme d'un exemple pour expliquer que tous ceux qui combattent pour leurs droits légitimes subiront le même sort. Mais nous avons donné et continuerons à donner l'exemple de l'action collective et du combat contre l'exploitation et la répression en forgeant une unité encore plus puissante avec nos frères et sœurs de classe. C'est ensemble que nous allons combattre la loi du pouvoir patronal et la politique anti-ouvrière des gouvernements, des États et du gouvernement fédéral qui combattent impitoyablement ce que nous faisons, ce à quoi nous aspirons et notre quête de justice.

**Commission exécutive provisoire du Syndicat des Travailleurs de Maruti Suzuki**

*l'Inde dans le monde. Les investisseurs étrangers risquent de ne plus investir en Inde par crainte des mouvements sociaux ».*

La décision de justice prise aujourd'hui l'a été sur des présomptions et non sur des preuves, ce qui compromet gravement l'indépendance de la justice. La Cour s'est chargée de la tâche de pousser dans le sens des patrons et du gouvernement qui veulent dire aux travailleurs: si vous voulez construire un syndicat ou vous organiser, voilà ce qui va vous arriver. Cette décision est une attaque fondamentale contre le droit des travailleurs de se syndiquer. Elle confirme également que le pouvoir judiciaire est entièrement complice à la fois des patrons et du gouvernement lorsqu'il s'agit de criminaliser l'action de classe même pour des revendications justes et équitables protégées par la Constitution.

Le NTUI est solidaire de tous les adhérents du syndicat Maruti-Suzuki et, tout particulièrement, des camarades accusés de meurtre et de leur famille pour leur remarquable sacrifice et leur constance dans ce combat. Votre combat est le nôtre.

Le NTUI salue la détermination des 25 000 employés de Maruti-Suzuki qui, hier, ont boycotté la cantine dans une démonstration de solidarité.

Dès le début, le NTUI s'est tenu aux côtés des adhérents du syndicat des travailleurs de Maruti-Suzuki. Et nous allons continuer.

La décision du tribunal ce jour n'est pas un événement isolé. Elle se situe dans un ensemble de décisions de justice prises ces dernières années, y compris celles concernant Pricol, Graziano et Regency Ceramics. Ce n'est pas seulement dans les tribunaux que l'on peut se battre contre ces décisions, mais il faut les combattre dans chaque usine et à chaque piquet de grève. Et cela aussi, le NTUI le fera avec toutes les forces militantes qui veulent mener ce combat ensemble.

**Gautam Mody, Secrétaire général du NTUI.  
New Delhi 10 mars 2017**